

*Le Directeur Général*

*A l'attention des adhérents de l'AMAFI*

BSM/CC/20-0279

Paris, le 16 mars 2020

Madame, Monsieur,

Dans le prolongement de la responsabilisation collective demandée jeudi soir par le Président de la République, le Premier Ministre a annoncé samedi soir différentes mesures face au Covid-19 qui frappe actuellement la France.

En conséquence, au niveau de l'AMAFI, il a été décidé que, désormais et jusqu'à nouvel ordre :

- Tous les permanents de l'Association sont en télétravail, sauf impératif lié à leur fonction ;
- Toutes les réunions se tiennent exclusivement en conférence téléphonique.

Ces décisions vont inévitablement compliquer le travail collectif que mène l'Association pour le compte de ses adhérents. Comme le révèle l'expérience, des conférences téléphoniques systématiques ne peuvent en effet que rendre plus difficile l'émergence de consensus sur les dossiers traités par les permanents. Aussi, et pour fluidifier au maximum les réflexions menées au sein des Comités et Groupes, une phase préalable de réactions par mails sera, dans la mesure du possible, organisée sur la base d'un premier document élaboré par les permanents en charge. Bien sûr, pour que cette phase puisse avoir le maximum d'efficacité, il faut que ces réactions soient effectuées sous forme de « Répondre à tous ».

Outre que les mesures prises par l'AMAFI ne reflètent que celles prises par ailleurs par vos établissements, elles sont toutefois nécessaires pour que l'Association participe à l'effort demandé à tous afin d'assurer que notre système de santé ne soit pas engorgé par un afflux de malades, et puisse ainsi être en mesure de continuer à prendre en charge efficacement ceux qui en ont besoin.

Dans cette situation inévitablement dégradée, l'Association continuera pour autant à maintenir le service que ses adhérents attendent d'elle. Nous continuerons à vous faire parvenir les informations qui nous paraissent utiles à votre activité, et notamment dans le contexte, à vous relayer celles qui concernent les problématiques liées au Covid-19. Nous restons également à votre disposition pour répondre à vos questions en la matière. Vous pouvez aussi bien entendu prendre contact téléphoniquement avec vos interlocuteurs au sein de l'Association : néanmoins, pour faciliter cette prise de contact, et permettre à chacun de gérer au mieux les impératifs qui résultent de la situation actuelle alors que les horaires de travail habituels peuvent demander à être adaptés, il vous est demandé de procéder par mail permettant de convenir d'une heure à laquelle vous pourrez être rappelé, le cas échéant, et probablement souvent, immédiatement.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Bertrand de Saint Mars'.

Bertrand de Saint Mars